

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET
DES VALLEES DU HAUT-BEARN
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

SÉANCE DU 30 MARS 2017

Etaient Présents, 49 titulaires, 4 suppléants, 13 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Yvonne COIG, Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOIBE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Jacques NAYA, Dominique FOIX, Maïlys DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Maité POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE

<u>Pouvoirs</u> :	Etienne SERNA	à	Pierre CASABONNE
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Michel LAUGA	à	Michel NOUSSITOU
	Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	Maylis DEL PIANTA
	David CORBIN	à	Daniel LACRAMPE
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Marylise GASTON
	Aurélie GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
	Gérard BURS	à	Patrick MAUNAS
	Jacques MARQUEZE	à	Elisabeth MEDARD
	Christophe GUERY	à	Dominique FOIX
	Jean-Pierre TERUEL	à	André BERNOS

<u>Suppléants</u> :	Frédéric CACHELOU	suppléant de	Paule BERGES
	Michel NAVAILLES	suppléant de	Bernard MORA
	Thérèse LASMARRIGUES	suppléante de	Alain TEULADE
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE

Absents : Jacques CAZURANG (excusé), Joseph LEES (excusé), Jean CAMSUZOU (excusé), Rosine CARDON, Didier CASTERES, Pierre ARTIGUET (excusé), Pierre SERENA (excusé), Gérard LEPRETRE (excusé), Henri BELLEGARDE (excusé), Jean GASTOU (excusé), Jean-Claude COSTE (excusé)

REÇU
1 AVR. 2017
SOUS - PREFECTURE
OLORON St^e MARIE

RAPPORT N° 170330-48-ADM

**SYNDICAT MIXTE DU PAYS D'OLORON-HAUT BEARN
AIDE PONCTUELLE AU FINANCEMENT**

M. LACRAMPE expose :

Le Syndicat Mixte du Pays d'Oloron – Haut Béarn avait envisagé sa dissolution au 31 mars 2017. La procédure règlementaire requiert au préalable, en particulier la validation du compte administratif 2016.

Ceci suppose le paiement de toutes les factures et le remboursement de la ligne de trésorerie en cours. Or, la trésorerie actuelle du syndicat mixte du Pays d'Oloron – Haut Béarn ne permet pas de s'acquitter de ces dépenses.

Il s'avère que le syndicat mixte est en attente d'encaissements de recettes importantes, notamment : à court terme, une subvention FISAC de 95.123,57 €, une subvention de 25.000 € du Centre Hospitalier ; à moyen terme, une subvention de l'Union européenne de 74.620,91 €.

Dans ces conditions, il est indispensable d'aider provisoirement le SMPOHB et de lui consentir une avance de trésorerie, fixée à 67.155,67 €, qui lui permettra d'honorer ses dépenses courantes et de continuer à fonctionner jusqu'au versement des subventions attendues et jusqu'à la date effective de sa dissolution.

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2017.

Oùï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **PREND ACTE** de la dissolution différée du Syndicat Mixte du Pays d'Oloron – Haut Béarn ;
- **CONSTATE** le retard d'encaissement des subventions ;
- **CONSENT** au SMOPHB, une avance de trésorerie, de 67 155.67 €, qui sera couverte par les subventions acquises en attente d'encaissement par le SMPOHB ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention financière et les pièces correspondantes.

Ainsi délibéré à OLRON STE MARIE, ledit jour 30 mars 2017

Suivent les signatures

Affiché le 4.04.2017



Le Président

Daniel LACRAMPE

